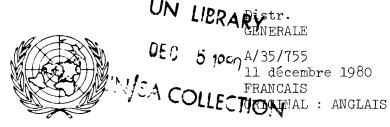


NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE



Trente-cinquième session
Points 32 et 91 de l'ordre du jour

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de résolution B recommandé par la Première Commission (A/35/685, par. 10)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur: M. Carl C. PEDERSEN (Canada)

- 1. A sa 55ème séance, tenue le 11 décembre 1980, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/35/109) concernant les incidences administratives et financières du projet de résolution B recommandé par la Première Commission au paragraphe 10 de son rapport (A/35/685) ainsi que le rapport connexe du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/35/7/Add.26).
- 2. Les déclarations et observations faites durant l'examen de cette question par la Commission sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (voir A/C.5/35/SR.55).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, sans opposition, d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où celle-ci adopterait le projet de résolution B recommandé par la Première Commission au paragraphe 10 de son rapport (A/35/685), il faudrait ouvrir un crédit additionnel d'un montant de 113 500 dollars au chapitre 2B du budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981. En outre, il faudrait ouvrir un crédit de 3 200 dollars au chapitre 31 (Contributions du personnel), opération qui serait compensée par l'inscription d'une somme de même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel). Des

80-33579

A/35/755 Français Page 2

dépenses supplémentaires d'un montant maximum de 775 000 dollars seraient à prévoir pour les services de conférence, lesquelles seraient examinées dans le contexte de l'état récapitulatif des dépenses relatives aux services de conférence pour 1981 qui serait présenté vers la fin de la présente session de l'Assemblée.

4. Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Algérie et de la Chine pour expliquer leur position.
